

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil municipal du 26 novembre 2020

Affiché en exécution des articles L.2121-25 et L. 5211-1 du CGCT

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : Mme Christelle MURON, M. Julien DEGOUT, Mme Marie-Hélène PERICOT-GOUTTAFANGEAS, M. Jean-Baptiste CARTON, Mme Florence BERTHET, M. Bernard GERVAIS, Mme Pauline ARTHAUD, Mme Claudine VIAL, M. Lucien ESTINES, Mme Christelle BALICHARD, Mme Séverine BONJEAN, M. Laurent MARCOUX, Mme Béatrice BUTIN, M. Jean-Claude RICHARD, Mme Célia GOUTTEGATAS.

ABSENTS : M. Christian CHARRIERE, M. Claude FAYET et M. Stéphan BARTHELEMY.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire présente ses condoléances à la famille de Mme Nathalie TILLET, Directrice de l'EHPAD de Noirétable suite à son décès.

Abordant l'ordre du jour, le Conseil municipal,

- **Approuve** le marché de l'entreprise VIAL Construction d'un montant de 211 387.22 € TTC, par 15 voix « pour » et 1 « contre », pour le lot 1 « Maçonnerie Gros Œuvre » et concernant la construction d'une halle couverte centre bourg ; **Autorise** M. le Maire à signer ce marché.
 - **Approuve** le marché de l'entreprise CHARPENTERIE DES BOIS NOIRS d'un montant de 85 303.20 € TTC, par 15 voix « pour » et 1 « contre », pour le lot 2 « Charpente Couverture » et concernant la construction d'une halle couverte centre bourg ; **Autorise** M. le Maire à signer ce marché
 - **Approuve** à l'unanimité, la modification budgétaire nécessaire afin d'intégrer les travaux en régie effectués à la Maison du Champ de Foire et réalisés par le personnel du service technique.
 - **Approuve** à l'unanimité, la modification budgétaire nécessaire afin d'intégrer les travaux en régie effectués aux Vestiaires du Stade Jean Riol et réalisés par le personnel du service technique.
 - **Approuve** à l'unanimité, diverses modifications budgétaires afin d'ajuster les crédits de fin d'année concernant les amortissements, les charges du personnel, l'opération 283 « Réhabilitation des maisons rue de la chana », la taxe de séjour, la régie de la cantine scolaire.
 - **Approuve** le transfert total des résultats de clôture 2019 du budget EAU dans le budget communal et le transfert ensuite à LFA.
 - **Approuve** l'adhésion de la commune de NOIRETABLE au groupement d'achat d'énergies pour le Gaz et l'Electricité et **Autorise** le Maire à signer la convention et toutes les pièces à intervenir sur ce dossier.
 - **Est INFORMÉ** du report du recensement de la population, par l'INSEE, à janvier 2022.
 - **Désigne** deux délégués (titulaire et suppléant) à Loire Forez Agglomération pour la Conférence Intercommunale du Logement (CIL).
 - **EMET** par 15 voix « pour » et 1 « abstention », un VŒU pour la réouverture de la section « BOËN – THIERS » afin de rétablir la continuité interurbaine ferroviaire « LYON – SAINT ETIENNE – THIERS – CLERMONT FERRAND » et maintenir la vitalité du territoire traversé.
 - **EST INFORMÉ** d'une enquête publique sur le projet d'aliénation d'une partie du chemin rural au Mas, du 30/11/2020 au 14/12/2020 inclus et d'une permanence du commissaire enquêteur le 7/12/2020 en mairie de 9h30 à 12h.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est Levée à 21 h 20.